



# Pourquoi choisir AIG® pour l'assurance Cyber ?

Ce document marketing est destiné aux courtiers et autres professionnels de l'assurance à titre d'information.  
Pour connaître l'intégralité des conditions générales et des avantages liés aux produits AIG, veuillez consulter la police et les documents y afférents.

Pour consulter les fonctionnalités PDF complètes,  
veuillez consulter Adobe Acrobat.

Depuis plus de 20 ans AIG, partenaire de confiance, fait figure de pionnier face à la complexité des risques cyber. Aujourd'hui, nous continuons d'évoluer au rythme des nouvelles menaces, en proposant des solutions de prévention, qui accompagnent les clients de manière proactive dans leurs efforts pour identifier les vulnérabilités, renforcer leurs défenses et répondre rapidement aux incidents.

# Gestion rapide aux incidents

Inclus dans nos polices Cyber \*

## Gestion des incidents : accompagnement sans frontières

- Accès à des experts en cybersécurité grâce à notre présence et nos capacités mondiales, notamment des conseils juridiques, des experts informatiques et des spécialistes de la communication de crise, pendant 48 heures ou 72 heures, selon le contrat.
- Les clients peuvent activer la garantie Actions d'urgence à chaque fois qu'ils sont confrontés à un incident Cyber (ou tout simplement lorsqu'ils soupçonnent une menace), sans franchise.
- Ce service permet de minimiser les pertes financières dues aux perturbations opérationnelles, aux responsabilités légales et aux amendes réglementaires.

## Les avantages d'une garantie sans franchise et « sans préjudice »

- La garantie « Actions d'urgence » fait application d'aucune franchise pendant les 72 premières heures. Elle vise à accompagner les clients dans la résolution d'un incident cyber.
- Le recours à la garantie Actions d'urgence ne compromettra jamais le sinistre d'un client. Que l'incident soit couvert ou non, la garantie se déclenche immédiatement.
- L'absence de franchise garantit une prise en charge immédiate. Les clients peuvent se concentrer sur la résolution de la crise à laquelle ils sont confrontés, sans se soucier des dépenses initiales.

## La valeur apportée à vos clients

- En l'absence de coûts supplémentaires et de prime à allouer à d'autres prestataires, les clients disposent d'une solution rentable.
- Nos experts travaillent dans l'intérêt de vos clients, sans limitations inutiles ni formalités administratives.
- Même les clients grands-comptes disposant d'un support juridique et informatique interne peuvent tirer avantages d'expertises supplémentaires lors d'un incident de cybersécurité.



Assistance 24 h / 24 – 7 j / 7



Le conseil juridique d'urgence prendra contact dans l'heure qui suit afin de réunir toutes les informations utiles, conseiller l'assuré sur la marche à suivre et coordonner la réponse.



Un spécialiste informatique est désigné pour diagnostiquer les victimes du sinistre et élaborer une stratégie d'endiguement, de réparation ou de récupération.



Les conseils juridiques initiaux concernant les exigences d'information des régulateurs et des particuliers.



Le cas échéant, un expert en communication de crise est diligenté pour atténuer les atteintes à la réputation, tout comme un conseiller en cyber-extorsion en cas d'extorsion ou de rançongiciel (ransomware).

## Avantages pour les courtiers

Les courtiers peuvent présenter en toute confiance la valeur essentielle que confère la garantie Actions d'urgence, en aidant les clients à se rétablir rapidement avec un minimum de perturbations. AIG se distingue de ses concurrents en proposant une assistance immédiate sans frais ni problèmes de couverture.

\* La garantie Actions d'urgence peut ne PAS être disponible sur toutes les polices, notamment en Amérique Latine, sur les polices en excess, les quotes-parts ou certains comptes spécifiques. Veuillez contacter votre souscripteur AIG local pour plus de précisions.



## Une cyber-résilience proactive

ALIG ne se contente pas d'assurer les risques cyber ; nous accompagnons les entreprises dans leur prévention. Nous combinons notre expertise technique et des décennies d'informations sur les sinistres avec des services de cybersécurité leaders du secteur afin d'aider nos clients à intervenir avant que les menaces ne se concrétisent.

De la notification aux clients des vulnérabilités non corrigées à la formation de leurs employés, notre approche exhaustive fondée sur les données du programme Cyber-Résilience aide les clients à prendre les devants pour atténuer un incident cyber et la propagation à grande échelle de ses conséquences.

### +400

Clients alertés en cours de garantie de vulnérabilités non corrigées, d'erreurs de configuration et de découvertes de logiciels malveillants.

### +10,000

Sinistres cyber examinés pour détecter les défaillances de contrôle et les tactiques des cyber-criminels afin de conseiller les clients quant aux principaux facteurs des sinistres.

### 5,000,000

Connexions bloquées chaque mois pour les clients utilisant le service de blocage d'adresses IP blacklistées.

Pour plus d'informations, veuillez contacter notre équipe Cyber

# Une cyber-résilience proactive

ÉQUIPE CYBER RISK ADVISORY

## L'équipe Cyber Risk Advisory d'AIG

L'équipe interne Cyber Risk Advisory d'AIG se compose d'experts chevronnés en matière de risques cyber possédant une connaissance approfondie des dernières menaces. Ils travaillent aux côtés des clients pendant toute la durée du contrat pour dresser l'état de leur situation en matière de sécurité cyber et utilisent les informations sur les sinistres, l'analyse des causes profondes et les bonnes pratiques pour identifier les mesures à prendre afin d'aider les clients à améliorer leur état de préparation face aux risques cyber.

### Données techniques de souscription

L'équipe Cyber Risk Advisory épaulé les clients durant le processus de souscription pour les couvertures complexes et les risques nuancés et reste à leur disposition tout au long de la durée de validité du contrat.

Cette contribution technique renforce la confiance du client et la crédibilité du courtier tout en intégrant l'expertise de spécialistes lors de la souscription du contrat.

### Intégration des services de prévention

Un entretien individuel est organisé pour présenter chacun des services gratuits inclus dans le programme Cyber-Résilience.

### Veille sur les menaces et alertes en temps réel

Le processus d'alerte d'AIG sensibilise les clients dès lors que des vulnérabilités critiques, des erreurs de configuration ou des logiciels malveillants sont identifiés dans leurs infrastructures publiques, afin de les traiter avant qu'un incident cyber ne se produise.

### Présentation du processus de gestion des sinistres AIG

Les clients bénéficient également d'un examen individuel des mesures critiques de réponse et de signalement en cas d'incident cyber.

RENCONTREZ L'ÉQUIPE DE CONSEIL EN CYBER-RISQUES D'AIG

### Avantages pour les courtiers

En présentant l'équipe de conseil en cyber-risques d'AIG à vos clients, vous contribuez à renforcer leur connaissance en cyber sécurité, tout en démontrant votre volonté de les aider à réussir à long terme.

Pour plus d'informations, veuillez contacter notre équipe Cyber

# Une cyber-résilience proactive

SERVICES DE CONTRÔLE  
DES RISQUES

## Services de contrôle des risques

AIG s'est associé à des sociétés de sécurité cyber, leaders du secteur, pour offrir aux assurés CyberEdge éligibles des services ciblés qui les aident à prendre les devants et ainsi prévenir un incident Cyber et la propagation de ses conséquences à long terme.

**Nous proposons gratuitement toute une gamme de services de contrôle des risques et services experts.**

SÉLECTIONNEZ UN SERVICE POUR EN SAVOIR PLUS

**L'éligibilité aux outils et services varie en fonction du montant de la prime.**

### **Niveau 3**

Primes égales ou supérieures à 5000€.

### **Niveau 2**

Primes comprises entre 900 € et 4 999 €.

### **Niveau 1**

Primes inférieures ou égales à 899 €.

Pour plus d'informations, veuillez contacter notre équipe Cyber

# Une cyber-résilience proactive

OUTILS ET SERVICES  
ADDITIONNELS

## Avantages, outils et services supplémentaires

Outre les services inclus dans les contrats éligibles, tous les assurés cyber d'AIG ont accès aux services suivants à un tarif préférentiel, certains faisant l'objet d'une démonstration gratuite. Nous avons sélectionné ces services en nous appuyant sur nos dizaines d'années d'expérience ainsi que sur leur capacité à renforcer la maturité d'une organisation en matière de sécurité cyber.

**BITSIGHT**

**Système de notations de sécurité BitSight**  
par BitSight Technologies

**SpyCloud**

**Enterprise Protection**  
par SpyCloud

**CROWDSTRIKE**

**Technologie Endpoint Detection and Response (EDR)**  
par CrowdStrike's Falcon Insight

**SafeBreach**

**Simulation de violations et d'attaques**  
par SafeBreach

**CYBERARK**

**CyberArk DNA**  
par CyberArk

**SILVERFORT**

**Plateforme unifiée de protection des identités**  
par Silverfort

Pour plus d'informations, veuillez contacter notre équipe Cyber

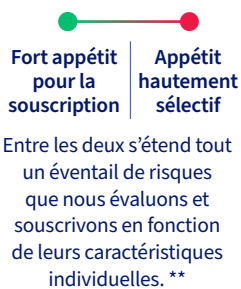
# Couverture exceptionnelle et capacités multinationales



Nous couvrons les entreprises de toutes tailles et exerçant dans de nombreux secteurs d'activité :

## Secteurs d'activité

La plupart des secteurs d'activité	●
Entreprises et organisations de toutes tailles :	
PME	●
Taille intermédiaire	●
Grandes entreprises	●
Multinationales	●
Entreprises et organisations situées dans la plupart des zones géographiques*	●
Agences de notation de crédit	
Plateformes de réseaux sociaux	●
Cryptomonnaies / courtiers	
Tests ADN	



## SECTIONS DE COUVERTURE

Modulable et flexible, l'assurance CyberEdge permet aux entreprises de composer la couverture qui répond à leur profil de risque spécifique.



- **Actions d'urgence**
- **Gestion d'incident**
- **Responsabilité en matière de sécurité et de confidentialité**
- **Interruption du système informatique :**
  - Couverture des failles de sécurité
  - Couverture des failles du système
  - Couverture des failles de sécurité chez un prestataire d'externalisation
- **Couverture des failles du système chez un prestataire d'externalisation**
- **Arrêt volontaire**
- **Cyber-extorsion**
- **Surconsommation téléphonique**
- **Cyber détournement**
- **Médias digitaux**

## Pourquoi est-ce important pour les courtiers ?

De nombreuses entreprises exercent leurs activités sur plusieurs territoires et l'évolution de la couverture cyber accroît le besoin de polices locales. Les filiales peuvent posséder des infrastructures informatiques différentes, s'appuyer sur des prestataires tiers distincts ou agir comme responsables indépendants du traitement des données, ce qui peut exposer à des risques nécessitant l'émission de polices locales ou l'indemnisation locale des sinistres. L'équipe Multinationale dédiée d'AIG élabore, met en œuvre et déploie des solutions sur-mesure dans plusieurs pays et supervise les souscriptions tout au long de la durée de la police.

\* Sous réserve de sanctions et d'exclusions territoriales

\*\* À titre indicatif - chaque situation est appréciée en fonction de son bien-fondé. La qualité des risques est le critère déterminant dans la sélection des risques.

# Couverture exceptionnelle et capacités multinationales



Nous couvrons les entreprises de toutes tailles et exerçant dans de nombreux secteurs d'activité :

## Secteurs d'activité

La plupart des secteurs d'activité	●
Entreprises et organisations de toutes tailles :	
PME	●
Taille intermédiaire	●
Grandes entreprises	●
Multinationales	●
Entreprises et organisations situées dans la plupart des zones géographiques*	●
Agences de notation de crédit	
Plateformes de réseaux sociaux	●
Cryptomonnaies / courtiers	●
Tests ADN	

**Fort appétit pour la souscription** | **Appétit hautement sélectif**

Entre les deux s'étend tout un éventail de risques que nous évaluons et souscrivons en fonction de leurs caractéristiques individuelles. \*\*

## CLIENTS INTERNATIONAUX

Nous mettons nos capacités multinationales exceptionnelles au service des clients exerçant des activités à l'étranger.

### L'excellence cyber multinationale

AIG permet de proposer des solutions multinationales dans plus de 200 pays et juridictions.\* Concrètement, nous pouvons élaborer et gérer des programmes cyber globaux robustes et conformes, en veillant à couvrir l'ensemble des risques sans exception, quel que soit le lieu où se trouvent les clients dans le monde.

### Solutions globales de fronting

AIG dispose d'une équipe primée de captive fronting et possède plusieurs décennies d'expérience et d'expertise dans les solutions de fronting de captives multinationales et de transfert de risque.

\*Grâce aux opérations détenues par AIG, des agréments et autorisations d'AIG et des assureurs partenaires du réseau.

## Pourquoi est-ce important pour les courtiers ?

De nombreuses entreprises exercent leurs activités sur plusieurs territoires et l'évolution de la couverture cyber accroît le besoin de polices locales. Les filiales peuvent posséder des infrastructures informatiques différentes, s'appuyer sur des prestataires tiers distincts ou agir comme responsables indépendants du traitement des données, ce qui peut exposer à des risques nécessitant l'émission de polices locales ou l'indemnisation locale des sinistres. L'équipe Multinationale dédiée d'AIG élabore, met en œuvre et déploie des solutions sur-mesure dans plusieurs pays et supervise les souscriptions tout au long de la durée de la police.

\* Sous réserve de sanctions et d'exclusions territoriales

\*\* À titre indicatif - chaque situation est appréciée en fonction de son bien-fondé. La qualité des risques est le critère déterminant dans la sélection des risques.

Pour plus d'informations, veuillez contacter notre équipe Cyber

# Une expertise inégalée en matière de gestion des sinistres

## ÉTUDE DE CAS 1

L'équipe de spécialistes en gestion des sinistres cyber d'AIG figure parmi les plus expérimentées du marché. Nos experts possèdent les compétences nécessaires dans les domaines de l'assurance et du droit ainsi que des connaissances des défis spécifiques au secteur d'activité. Notre équipe gère également tous les types d'incidents cyber, notamment les rançongiciels, les compromissions d'e-mails professionnels ou la violation des données à caractère personnel.

### Vulnérabilité « zero-day » et violation de données



L'assuré d'AIG, une société de solutions de gestion des ressources humaines et de paie interentreprises, a utilisé un logiciel tiers pour transmettre des informations confidentielles à ses clients. Un acteur malveillant a exploité une vulnérabilité « zero-day » du logiciel et a détourné des informations sensibles, notamment les coordonnées bancaires et les données de paie d'environ 500 000 personnes.

Après avoir activé la garantie Actions d'Urgence d'AIG, l'assuré a immédiatement obtenu des conseils juridiques quant à la violation présumée d'informations confidentielles, notamment ses droits à l'encontre du fournisseur du logiciel et ses obligations d'informer ses clients et les personnes concernées. Grâce à l'obtention très rapide des conseils juridiques, l'assuré a été en mesure de cibler la réponse, de protéger sa réputation et d'accompagner ses clients dans l'exécution de leurs propres obligations en tant que responsable de traitement des données.

AIG a également travaillé avec l'assuré pour diligenter un expert judiciaire, un prestataire de surveillance de la réputation et une société spécialisée dans la communication de crise, ce qui a permis de minimiser le risque financier et réputationnel pour l'assuré.

**AIG continue d'accompagner l'assuré dans sa défense face à plusieurs recours en responsabilité. AIG a collaboré avec l'assuré pour anticiper le règlement des sinistres, éviter les litiges et garantir l'absence de préjudice pour les relations d'affaires en cours. Enfin, les avocats du panel d'experts d'AIG continuent de défendre l'assuré face aux poursuites engagées par des personnes concernées dans plusieurs pays européens alléguant une violation du RGPD.**

Les exemples présentés dans ce document ne sont donnés qu'à titre informatif. La garantie dépend des faits réels de chaque situation et des modalités, conditions et exclusions de chaque contrat. Toute personne intéressée par le(s) produit(s) ci-susvisé(s) peut demander un exemplaire de la police d'assurance pour une présentation de la portée et des limites de la couverture.

Pour plus d'informations, veuillez contacter notre équipe Cyber

# Une expertise inégalée en matière de gestion des sinistres

L'équipe de spécialistes en gestion des sinistres cyber d'AIG figure parmi les plus expérimentées du marché. Nos experts possèdent les compétences nécessaires dans les domaines de l'assurance et du droit ainsi que des connaissances des défis spécifiques au secteur d'activité. Notre équipe gère également tous les types d'incidents cyber, notamment les rançongiciels, les compromissions d'e-mails professionnels ou la violation des données à caractère personnel.

Les exemples présentés dans ce document ne sont donnés qu'à titre informatif. La garantie dépend des faits réels de chaque situation et des modalités, conditions et exclusions de chaque contrat. Toute personne intéressée par le(s) produit(s) ci-susvisé(s) peut demander un exemplaire de la police d'assurance pour une présentation de la portée et des limites de la couverture.

## ÉTUDE DE CAS 2

### Détournement de données et divulgation sur le dark web



#### Asie-Pacifique

Le fournisseur d'une solution de stockage de données dans le Cloud informe un assuré AIG exerçant dans le secteur de services de divertissement qu'il a détecté des preuves d'accès non autorisé au compte de l'assuré. Les données affectées comprennent les informations à caractère personnel de millions de clients de l'assuré.

L'assuré a immédiatement contacté la ligne d'assistance d'AIG pour demander conseil quant à la marche à suivre, notamment la conduite à tenir pour informer les clients et les régulateurs, la stratégie de communication et l'atténuation de l'exposition potentielle vis-à-vis des tiers. Un expert en sinistres cyber d'AIG a conseillé l'assuré et a mobilisé un cabinet d'avocats spécialisé dans la cybersécurité et la protection des données ainsi qu'un expert en informatique pour définir les mesures à prendre immédiatement, notamment la stratégie d'endiguement et d'investigation.

Avec l'aide d'AIG, un centre d'appels a été mis en place pour répondre aux questions et aux réclamations des clients. Lorsque le cyber-criminel a annoncé la mise en vente des données de l'assuré sur le dark web, le cabinet d'avocats mandaté par AIG a obtenu une injonction pour empêcher leur utilisation ou leur divulgation. Le cabinet d'avocats a continué d'accompagner l'assuré dans la défense avec succès face aux demandes de tiers et la réponse aux demandes réglementaires.

**La garantie Actions d'Urgence d'AIG a ainsi permis à l'assuré de prendre des mesures urgentes pour contenir la violation des données et l'a mis en relation avec des prestataires experts pour gérer le risque financier et le risque d'atteinte à la réputation pesant sur l'entreprise de l'assuré.**

Pour plus d'informations, veuillez contacter notre équipe Cyber

# Une expertise inégalée en matière de gestion des sinistres

L'équipe de spécialistes en gestion des sinistres cyber d'AIG figure parmi les plus expérimentées du marché. Nos experts possèdent les compétences nécessaires dans les domaines de l'assurance et du droit ainsi que des connaissances des défis spécifiques au secteur d'activité. Notre équipe gère également tous les types d'incidents cyber, notamment les rançongiciels, les compromissions d'e-mails professionnels ou la violation des données à caractère personnel.

Les exemples présentés dans ce document ne sont donnés qu'à titre informatif. La garantie dépend des faits réels de chaque situation et des modalités, conditions et exclusions de chaque contrat. Toute personne intéressée par le(s) produit(s) ci-susvisé(s) peut demander un exemplaire de la police d'assurance pour une présentation de la portée et des limites de la couverture.

## Attaque par rançongiciel



LAC

Un assuré d'AIG, exerçant dans le secteur des équipements et des machines industrielles spécialisées, a été victime d'une attaque par rançongiciel déclenchée par l'ouverture d'un e-mail d'hameçonnage. Le cyber-criminel est parvenu à prendre le contrôle du gestionnaire de domaine de l'assuré, ce qui lui a permis d'agir sans être détecté et de chiffrer l'intégralité du système.

Si des données à caractère personnel et commercial ont été consultées, aucune donnée n'a fuité.

Avec l'aide d'AIG, l'assuré a fait appel à des experts en informatique et à un conseiller juridique pour coordonner la réponse. Les systèmes critiques ont été rapidement restaurés, ce qui a permis de minimiser les temps d'arrêt et de la perturbation des opérations. Le conseiller juridique s'est assuré que toutes les obligations de déclaration réglementaire ont été satisfaites.

**Grâce à l'intervention rapide d'AIG, l'assuré a évité de payer une rançon et les pertes d'exploitation ont été limitées.**

**AIG a pris en charge les honoraires de l'expert informatique ainsi que les frais d'assistance juridique et de récupération des données. L'assuré a rapidement repris ses activités et préservé sa réputation auprès de ses clients et partenaires.**

ÉTUDE DE CAS 3

Pour plus d'informations, veuillez contacter notre équipe Cyber

[www.aig.com/fr](http://www.aig.com/fr)

---



Les assurances sont fournies par AIG Europe SA. Le présent document est fourni à titre informatif uniquement et ne peut en aucun cas servir de justificatif d'assurance. Ce document n'a pas de valeur contractuelle et ne saurait engager la responsabilité de la compagnie. L'offre est susceptible de varier selon les pays et peut ne pas être disponible dans tous les pays européens. L'étendue et les conditions d'application des garanties sont assujetties aux dispositions du contrat d'assurance, qui sont disponibles sur simple demande. Pour plus d'informations, vous pouvez visiter notre site internet: [www.aig.com](http://www.aig.com). AIG Europe SA – compagnie d'assurance au capital de 47 176 225 euros, immatriculée au Luxembourg (RCS n°B218806) dont le siège social est sis 35D Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg. Succursale pour la France: Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets, 92400 Courbevoie - RCS Nanterre 838 136 463. Adresse Postale: Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets, CS 60234, 92913 Paris La Défense Cedex - Téléphone: +33 1.49.02.42.22 - Facsimile: +33 1.49.02.44.04.